



PROSPECTIVE DU TRI POUR LES PROCHAINES ANNÉES

« Ensemble, faisons + pour jeter - »



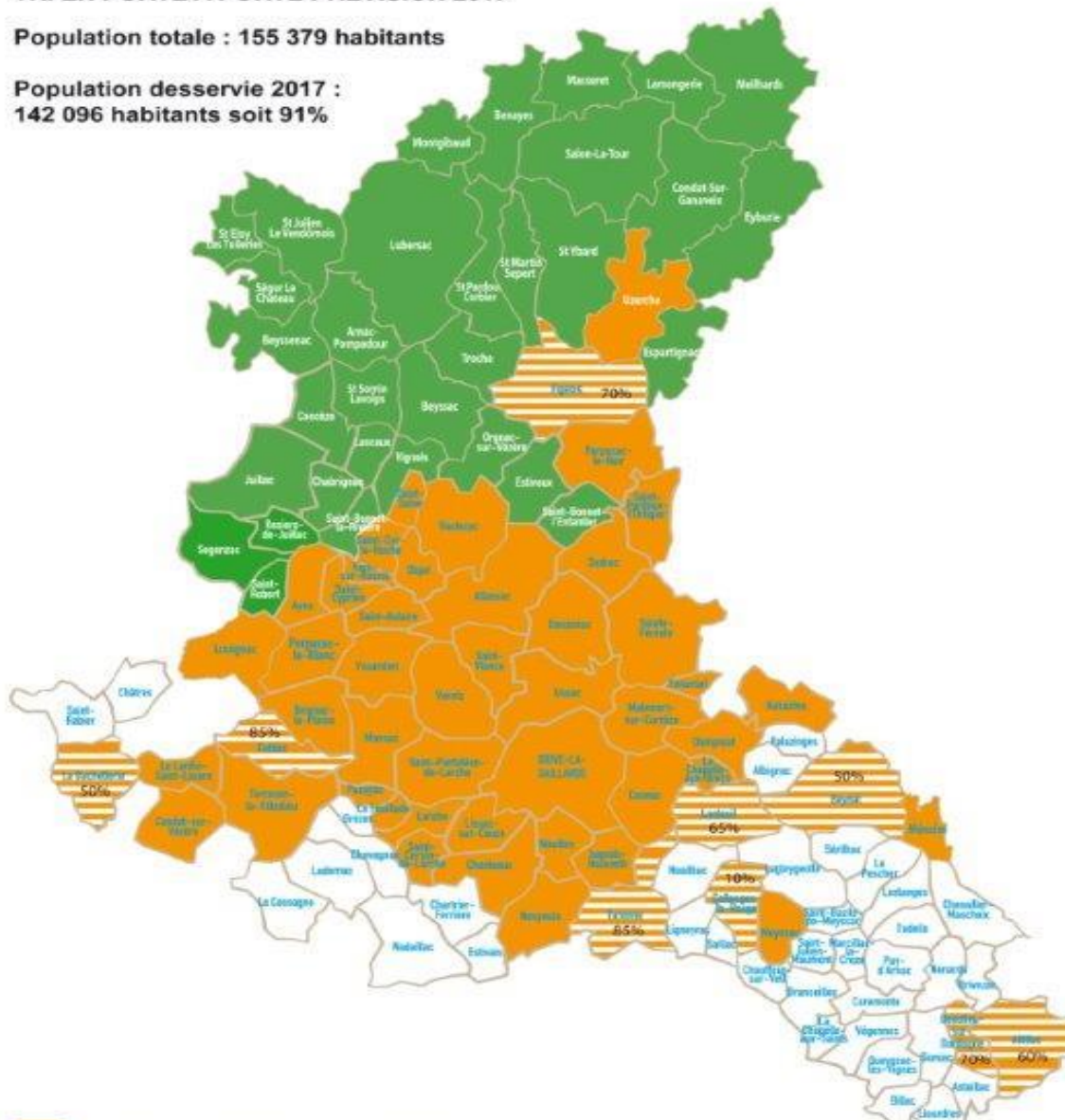
Extensions de la collecte sélective en porte à porte pour l'année 2017



TRI EN PORTE A PORTE PREVISION 2017

Population totale : 155 379 habitants

Population desservie 2017 :
142 096 habitants soit 91%



- Collecte de l'ensemble de la commune
- Collecte partielle de la commune
- Projet 2017 : Collecte de l'ensemble de la commune
- Projet 2017 : Collecte partielle de la commune





2018

EXTENSION DES CONSIGNES PLASTIQUE



ÇA CONSISTE À QUOI ?



Actuellement :

↪ Tri et valorisation des bouteilles et flacons plastiques



A partir de 2018 :

↪ Acceptation des autres plastiques issus des emballages ménagers
(films et suremballages, barquettes, blisters, pots yaourt et crème fraîche, gobelets...)



LES CONSÉQUENCES



- **20 à 30% de volume de déchets en plus** dans les bacs jaunes

⇒ *les volumes des bacs attribués ne seront alors plus adaptés*

- **Des secteurs de collecte à recalculer**
- **Un coût de traitement important et évitable**

⇒ *Actuellement on retrouve certain de ces plastiques dans les refus : coût du traitement du centre de tri et incinération*

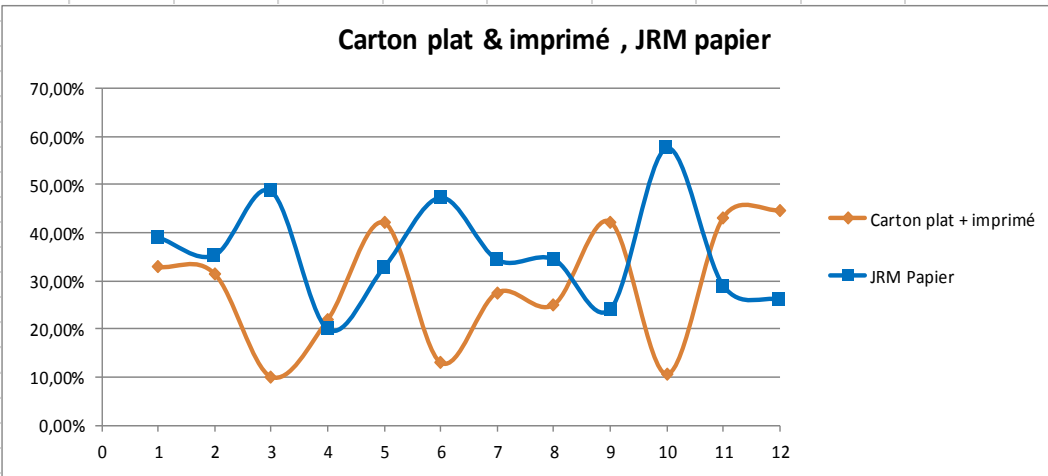
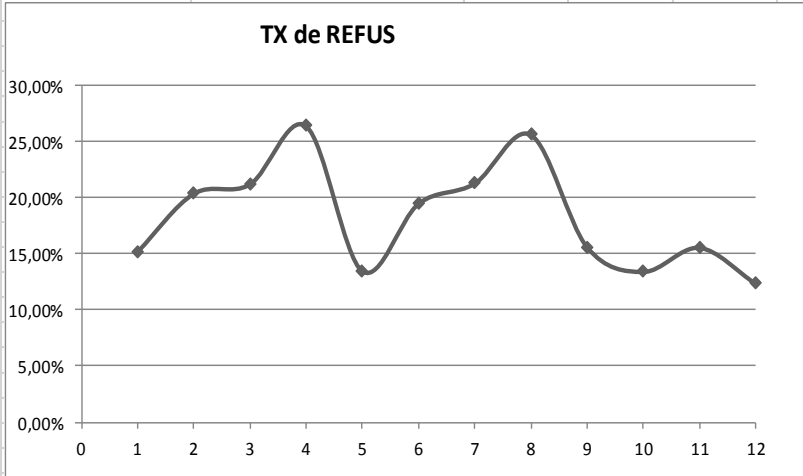


COMMENT ABSORBER CES DÉCHETS SANS CHANGER LES BACS ET REVOIR LES SECTEURS DE COLLECTE ?



CARACTERISATION DU TRI - SYDED46 **2016**

MATERIAUX		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
VALORISABLES	Acier	3,73%	3,81%	4,71%	9,85%	2,51%	6,88%	5,85%	2,98%	4,27%	4,32%	3,13%	3,08%	5%
	Aluminium	0,33%	0,24%	0,16%	1,17%	0,40%	0,22%	0,26%	0,07%	0,00%	3,02%	0,27%	0,50%	1%
	ELA Briques	1,68%	1,19%	2,14%	3,19%	0,45%	1,08%	1,57%	1,58%	1,49%	2,99%	1,47%	1,92%	2%
	Carton plat + imprimé	32,85%	31,46%	10,00%	21,82%	42,08%	12,95%	27,54%	25,01%	42,24%	10,54%	43,22%	44,68%	29%
	JRM Papier	39,03%	35,27%	48,61%	19,90%	32,77%	47,29%	34,33%	34,43%	24,05%	57,61%	28,89%	26,02%	36%
	PEHD	1,98%	1,84%	5,35%	3,14%	2,01%	0,86%	2,76%	2,52%	3,49%	1,82%	2,50%	2,92%	3%
	PET clair	3,19%	2,72%	4,97%	9,85%	3,58%	3,40%	4,66%	5,95%	5,34%	3,79%	2,97%	5,09%	5%
	PET foncé	0,84%	0,44%	1,50%	2,39%	0,76%	2,32%	0,93%	1,33%	0,67%	1,17%	1,30%	1,51%	1%
Films plastiques	1,17%	1,74%	1,34%	0,70%	1,07%	4,39%	0,75%	0,49%	2,57%	0,65%	0,70%	1,92%	1%	
INDESIRABLES	Verre		0,89%		1,55%	0,90%	1,12%		0,26%	0,68%				1%
	Refus	15,20%	20,39%	21,23%	26,42%	13,47%	19,49%	21,30%	25,64%	15,62%	13,41%	15,56%	12,36%	18%



TRIER LE PAPIER DIFFEREMMENT

(PAPIERS – JOURNAUX – MAGAZINES)



- **Gros producteurs : Collectivités – Entreprises – Etablissements scolaires...**

Obligation règlementaire : Décret n°2016-288 du 10 mars 2016 – Art. D.543-286 concernant les dispositions spécifiques au tri des « déchets de papiers de bureau » ;

- *Application à compter du 1^{er} juillet 2016 aux administrations et établissements publics, sur chacune de leurs implantations, regroupant plus de 20 personnes*
- *Application pour tous les autres producteurs :*
 - *À compter du 1^{er} juillet 2016 sur chacune de leurs implantations regroupant plus de 100 personnes,*
 - *À compter du 1^{er} janvier 2017 sur chacune de leurs implantations regroupant plus de 50 personnes,*
 - *À compter du 1^{er} janvier 2018 sur chacune de leurs implantations regroupant plus de 20 personnes.*

Comment ? :

- Mise à disposition de **benes spécifiques papiers sur les déchèteries** d'Ussac, Léo Lagrange et Pierre Chaumeil
- Proposition **d'implantation de colonnes papier ou de benes spéciales papier** sur leur site

- **Particuliers**

Comment ? :

- Inciter à rediriger le papier vers un apport volontaire ce qui engendre une densification des PAV papier aux mêmes emplacements que les PAV verre
- Information de la mise à disposition de benes spécifiques papier et PAV sur toutes les déchèteries.



TRIER LE CARTON DIFFEREMENT

(CARTONS D'EMBALLAGES ONDULÉS)



- **Gros producteurs :**

- Comment ? :

- Information de la mise à disposition de bennes cartons **dans toutes les déchèteries** ou **implantées dans lieux spécifiques** (zone du Mazaud, rue de l'île du Roi, zone du Moulin 1 et 2, Ayen, Collonges la Rouge...)
 - Proposition d'implantation d'une benne spéciale cartons sur leur site
 - Proposition **d'une collecte en porte à porte spécifique carton** selon la localisation du demandeur et de la quantité présentée

- **Particuliers:**

- Comment ? :

- Information de la mise à disposition de bennes cartons sur toutes les déchèteries



COMMENT COMMUNIQUER SUR CES NOUVEAUX MODES DE TRI ?



COMMENT COMMUNIQUER ?

Gros producteurs :

↪ Arguments à mettre en avant :

- Obligation réglementaire
- Acheminement direct vers la filière de valorisation
- Démarche responsable et éco-citoyenne

↪ Accompagnement sur le tri des papiers et cartons (Diag d'entreprise, consignes de tri, affichage, équipements...)

↪ Signalétique spécifique pour l'accès en déchèterie (meilleure visibilité voire gratuité d'accès)

Particuliers :

↪ Arguments à mettre en avant avec un slogan fort

- Même geste que l'apport du verre à la colonne : démarche responsable et éco-citoyenne
- Adopter de nouveaux gestes en vue des extensions des consignes de tri afin d'alléger le bac jaune
- Acheminement direct vers la filière de valorisation

↪ Accompagnement sur le tri des papiers et cartons (envoi ou remise des consignes de tri et d'un contenant de tri...)

↪ Affichage sur les BOM

↪ Réseaux sociaux et site internet

↪ Encarts presse

↪ Relais des communes au travers des bulletins et affichages municipaux

